

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Samedi 27 septembre 2025

Préparation au QCM :

Nous prévoyons d'organiser une visioconférence pour ceux qui le souhaitent, dans le but de vous préparer efficacement au passage du QCM. Cette séance se tiendra le samedi 20 septembre, de 14h00 à 16h00.

Merci de bien vouloir vous inscrire à la visioconférence avant le jeudi 18 septembre 2025, en utilisant le QR code.

Le lien d'accès à la visioconférence sera envoyé par email le vendredi 19 septembre aux participants inscrits.



Horaires :

Visio FFE: 10h00 à 12h00 (le lien arrivera ultérieurement)

Ouverture de la salle à 13h45 - Début de toutes les épreuves à 14h00

Vous avez la possibilité de vous inscrire dans le centre d'examen de votre choix !

- Département 14 -- responsable : *Emmanuèle RENOUF*
Maison des Associations - 1018, quartier du Grand Parc - 14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR
- Département 27 -- responsable : *Lysiane FIHUE*
Gymnase de la roquette - chemin de la roquette - 27400 LOUVIERS
- Département 50 -- responsable : *Marin MOYON ?*
Centre Administratif et Associatif (C2A) - 14, route de Cherbourg - 14200 LES PIEUX
- Département 61 -- responsable : *Anne-Sophie REYNEN*
Salle Mazeline - rue du chemin de Maure - 61250 DAMIGNY
- Département 76 -- responsable : *Gilles JAFFREZIC*
Complexe de la Gare - place des expositions - 76600 LE HAVRE

L'obtention du QCM donnera le droit d'entrer la formation d'arbitre

Les stages d'arbitrage, qui sont obligatoires, se tiendront le 11 novembre de 9h30 à 16h30 aux endroits suivants :

- **Escrime Sportive** : CSN d'Houlgate, route de la Vallée, 14510 Houlgate
- **Sabre Laser** : Complexe Multisports de la Gare, place des Expositions, 76600 Le Havre

Concernant le stage Juge d'Escrime Artistique, la date et le lieu restent à définir.

Inscriptions :

Le paiement de 10 euros (pour QCM), qui vaut pour fiche d'inscription, devra être effectué via Helloasso avant le mardi 23 septembre 2025, en utilisant le QR code ou le lien suivant : [Helloasso](#).

Le candidat devra se présenter avec sa fiche de renseignements, ainsi que le justificatif de paiement d'Helloasso. Sans ces documents, il ne pourra pas passer son QCM.



Aucune inscription ni aucun paiement ne seront acceptés sur place !

Condition requise :

Formation Départemental

- Être licencié à la FFE
- Être de la catégorie M15 minimum
- Passer les 20 questions en 30 minutes (12 questions communes & 8 spécifiques) et Obtenir 15 sur 20 pour entrer en formation

Formation Régional Sportive & Régional Sabre Laser

- Être licencié à la FFE
- Être de la catégorie M17 minimum
- Être arbitre départemental ou disposer du grade Consulaire (organisé en club)

Arbitrage Handisport

- Être licencié FFE
- Être arbitre régional depuis un an

Juge Escrime Artistique

- Être licencié FFE
- Être de la catégorie M17 minimum

Les temps mentionnés concernent le passage d'une arme. Pour les QCM spécifiques supplémentaires, une minute additionnelle par question sera accordée. Il est également possible d'augmenter le temps pour un arbitre éprouvant des difficultés. N'oubliez pas d'apporter votre stylo !